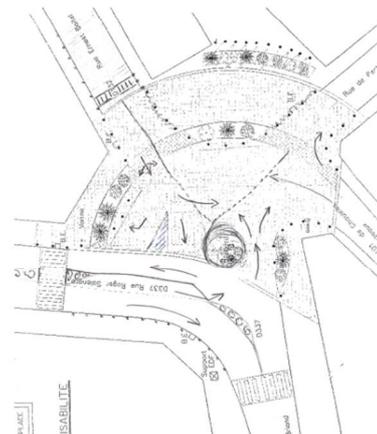


FICHE ACTION N° 07

La reconfiguration du carrefour de la poste



© étude en vue de la revitalisation du centre-bourg – Quartier Libre

Orientation stratégique

Consolider et développer l'offre commerciale
Réaménager et développer les espaces publics
Rééquilibrer les modes de déplacement en centre-bourg

Maître d'ouvrage

Commune de Chaulnes

Description de l'action

La reconfiguration du carrefour de la Poste, situé sur la départementale D337 qui traverse la commune et dessert la zone d'activité, émane de la volonté d'une circulation plus apaisée en centre-bourg. Elle serait également l'occasion de favoriser la connexion entre les rues commerçantes de la commune et de mettre en valeur les commerces et services présents.

Les aménagements porteraient notamment sur :

- La création d'un giratoire végétalisé favorisant la sécurité des traversées piétonnes
- L'élargissement des trottoirs
- L'aménagement des abords des commerces (terrasses, stationnement...)

L'opération s'envisage sur un temps long et ne sera certainement pas réalisé sur ce mandat.

Partenaires

Cette action suppose de travailler avec les partenaires institutionnels et locaux suivants :

- Région Hauts-de-France
- Département de la Somme



- Communauté de Communes Terre de Picardie
- PETR Cœur des Hauts de France
- Acteurs économiques locaux situés dans le périmètre d'intervention
- Service des espaces verts de la commune

Estimations financières

- Bureaux d'études (géomètres, maîtrise d'œuvre, bureau de contrôle) : 100 000€ HT
- Requalification des espaces publics et de la voirie (total env. 2 600m²) : 500 000/ 600 000€ HT

Principaux dispositifs de financement mobilisables

- Dispositifs de droit commun / contractualisations (Etat, Région, Département)
- Selon leur évolution, dispositifs de revitalisation des centres-bourgs

Calendrier / Modalités de mise en œuvre

Cette action est envisagée à long terme. Les étapes de mise en œuvre sont les suivantes :

- Mise en place d'un comité de pilotage partagé avec le Département
- Mise au point programmatique du projet, en concertation avec les commerçants et les habitants
- Rédaction d'un cahier des charges de maîtrise d'œuvre - sélection d'une équipe sur appel d'offre pour la réalisation des travaux d'aménagement de la voirie et des espaces publics attenants

Lien autres programmes et contrats territorialisés

Cette action s'inscrit dans un AMI Centre-Bourg.

Indicateurs de suivi (1) et d'évaluation (2)

(1)

- Respect du calendrier inhérent à l'action
- Association et suivi des partenaires techniques

(2)

- Association des commerçants à la définition du projet (consultation)
- Taux de satisfaction des habitants et commerçants concernés

Conséquence sur la fonction de centralité

Cet espace, point de rencontre de la rue Roger Salengro et de l'avenue Aristide Briand, fait l'objet d'un trafic important. La reconfiguration de ce carrefour stratégique et aujourd'hui peu sécurisé permettrait de réduire la vitesse sur cet axe structurant, et par conséquent faciliterait le recours aux modes de déplacement doux tout en participant à l'amélioration de la qualité de vie.

Annexes :

- Localisation du site
- Intention de projet

Intention de projet :

